

Sur la syntaxe et la sémantique des relatives indépendantes et des interrogatives indirectes partielles

par

Claude Muller

Les interrogatives indirectes partielles forment une catégorie mal définie de subordonnées, apparentées d'une part aux complétives, d'autre part aux relatives, notamment aux relatives indépendantes. Souvent, la justification de leur classement tient à la notion sémantique d'interrogation, bien inadéquate lorsqu'on examine le sens des verbes introducteurs.

Les interrogatives indirectes partielles (désormais IIP) n'ont pas exactement la même distribution que les interrogatives indirectes totales (en *si*) (ci-dessous, 3.4). Cela justifie qu'on les examine à part. Nous souhaitons montrer, dans ce qui suit, que la syntaxe des IIP diffère de celle des relatives, et notamment des relatives indépendantes, ce qui nécessite au préalable un examen de la syntaxe de ces dernières.

Notre argumentation repose sur l'hypothèse que la syntaxe de surface est une projection de niveaux d'analyse ordonnés: le niveau syntagmatique, linéaire, précède immédiatement la surface et s'en distingue par des permutations ou des effacements (du type des ellipses facultatives dans les comparatives, cf. Muller, 1983); ce niveau résulte de la projection d'une structure non linéaire, ordonnant des opérateurs et des actants: par les choix lexicaux et les contraintes qui en découlent, il s'agit d'une structure syntaxique, dont la traduction sémantique (en termes de prédicats et d'arguments) est cependant assez proche pour qu'on puisse en faire le lieu de certains choix sémantiques (par exemple pour l'interprétation du scope des opérateurs). On reconnaîtra dans cette approche une grammaire du type de celles de Harris (1976) ou, pour le français, de Gross (1981).

Mais la structure d'opérateurs brièvement décrite ci-dessus est proche de la «Forme Logique» de Chomsky - si ce n'est qu'on en fera le point de départ d'une analyse de la formation de l'énoncé, plutôt qu'une structure d'interprétation sémantique.

Nous le verrons: certaines propriétés de surface distinguant les IIP des relatives n'ont d'explication qu'au niveau de la structure d'opérateurs - et c'est à partir de cette structure qu'il convient de présenter les éléments différenciateurs, étroitement liés à l'interprétation des verbes introducteurs, qui expliqueront les étrangetés syntaxiques des IIP¹.

1. Propriétés distinctives des IIP

1.1

Le terme introducteur est souvent identique à celui des relatives (cf. Bonnard, 1961). Il existe pourtant des termes utilisés dans les IIP (comme dans les questions) mais pas dans les relatives indépendantes: *quel, comment, combien, pourquoi, quoi*. Que l'on compare:

Fais comme (*comment) tu veux.
Devine comment (*comme) je suis entré.

et:

Fais (*quelle chose + ce que) tu veux.
Devine (quelle chose + ce que) j'ai fait(e).
Ecris (*combien + la quantité) de pages (que) tu veux.
Devine (combien + la quantité) de pages (qu')il a écrites.

On doit y ajouter *pourquoi*. Ce terme (locution pronominale à valeur circonstancielle) n'a plus qu'un emploi non interrogatif dans l'expression *c'est pourquoi*:

Il se fait tard, c'est pourquoi je me vois obligé de prendre congé.

Le pronom *quoi* est interrogatif dans ses emplois sans préposition (avec infinitif, seul cas où c'est possible avec *quoi* complément direct):

Dis-moi quoi vendre.
Je sais quoi vendre.
*Je possède quoi vendre.
*Je te propose quoi vendre.

1.2

On a souvent remarqué (par exemple Korzen, 1973, p. 137) que les constructions à IIP favorisent les subordonnées sans antécédent - alors que les relatives indépendantes sont plutôt des variantes marquées de relatives à antécédent.

Ce critère n'est pas absolu (on y reviendra). On constate généralement une baisse d'acceptabilité avec un antécédent lexical:

- Je sais à quoi tu fais allusion.
- ? Je sais les choses à quoi tu fais allusion.
- Je me demande de quoi il s'occupe.
- *Je me demande les choses dont il s'occupe.

La seule exception étant *ce* facultatif dans les constructions à tête prépositionnelle; on peut comparer les phrases suivantes aux phrases ci-dessus:

- Je sais *ce* à quoi tu fais allusion.
- Je me demande *ce* dont il s'occupe.

(*ce* entraîne la variante *dont* à la place de *de quoi*). Dans les constructions directes, *ce* est obligatoire; de ce fait, la phrase:

- Je sais *ce* que tu as apporté.

contient apparemment la même subordonnée que:

- Je mange *ce* que tu as apporté.

et la question se pose de savoir s'il s'agit, dans le premier cas, d'une IIP (position de Korzen, 1973, à la suite de Sandfeld) distincte de la relative indépendante introduite par *je mange*, ou s'il s'agit de relatives dans les deux cas (position d'Eriksson, 1982).

Les mêmes restrictions existent, bien entendu, sur le domaine «humain» - avec la différence suivante: aucun démonstratif n'est cette fois admis:

- Je sais qui est arrivé.
- ?* Je sais celui qui est arrivé.
- ?* Je me demande celui qui est arrivé.

Mais certains verbes acceptent des noms dont l'IIP est un complément:

- Je sais le nom de qui est arrivé.
- ? Je me demande le nom de qui est arrivé.

1.3

Il existe des cas d'ambiguïté, laissant supposer une différence de structure sous-jacente. Ainsi, la phrase suivante (de Danjou-Flaux et Dessaux, 1976, p. 187):

Je lui ai demandé ce qu'elle tenait.

a deux significations: soit l'interprétation IIP, paraphrasable par *quelle chose elle tenait*, soit l'interprétation de relative indépendante *la chose qu'elle tenait*, chacune de ces interprétations exigeant une suite particulière, respectivement une explication et le don d'un objet. Nous reviendrons ci-dessous sur l'explication à donner à cette ambiguïté.

1.4

On peut voir dans la possibilité d'une paraphrase par une clivée un test distinguant les IIP des relatives (cf. Korzen, 1973):

Je me demande (ce qui + qu'est-ce qui) est arrivé à Paul.
Je mange (ce qui + *qu'est-ce qui) est sur la table.

On peut construire un test qui combine le verbe *être* et le terme introducteur *quel*, caractéristique des IIP (exclamatives incluses) et impossible dans les relatives du français moderne; si la paraphrase en *quel est* existe (au prix de quelques modifications, en particulier de l'introduction d'un nom classificateur devant la relative), on peut admettre l'existence d'une interprétation d'IIP - sans que cela prouve formellement, bien entendu, qu'il y ait alors une structure syntaxique différente de celle des relatives:

Je sais qui vient d'entrer.
= Je sais quelle est la personne qui vient d'entrer.
Je remercie qui vient d'entrer.
*Je remercie quelle est la personne qui vient d'entrer.

Ce test met en évidence les éventuelles ambiguïtés. Ainsi la phrase suivante a deux interprétations, dont une seule subsiste avec *quel est*:

Regarde qui vient d'entrer.
Regarde quelle est la personne qui vient d'entrer.

Dans le sens non interrogatif, il s'agit d'observer une personne, non de déterminer son identité. Nous verrons donc dans cette paraphrase un moyen efficace de distinguer de façon opératoire les IIP des relatives.

1.5

Il existe, enfin, des propriétés syntaxiques tout à fait surprenantes, qui distinguent les IIP (du moins celles qui commencent par un pronom interrogatif) des relatives indépendantes:

1.5.1

Bien qu'apparemment identiques aux relatives indépendantes, les IIP ne se pronominalisent jamais autrement que par un *le* neutre:

- (1) Parmi ces personnes, je rencontrerai laquelle je veux rencontrer.
 (2) Parmi ces personnes, je sais laquelle tu as rencontrée.

Ainsi, la relative indépendante (1) permet la suite (3), où le pronom s'accorde à *laquelle*:

- (3) ...et je *la* rencontrerai tout de suite.

alors que la suite (4) de l'IIP ne permet que *le*:

- (4) ...et je *le* (**la*) sais avec certitude.

1.5.2

Une autre différence significative se constate dans la construction du complément verbal: les relatives indépendantes sont soumises à une contrainte de catégorisation qui impose, pour les constructions à préposition, une compatibilité avec le verbe principal. En particulier, il est exclu qu'une relative à tête prépositionnelle soit construite en complément d'un verbe quelconque à objet direct. Cette contrainte n'existe pas pour les IIP:

- *J'ai rencontré à qui tu as parlé hier.
 Je sais à qui tu as parlé hier.

1.6

Enfin, on signale souvent des restrictions fonctionnelles. La position de prédilection des IIP est celle de complément direct. On peut cependant y trouver des compléments indirects:

- Je me souviens maintenant de qui j'ai vu hier soir.

- ? Je me souviens maintenant de quelle est la personne que j'ai vue hier soir.
 On discute de qui participera à la rencontre.
 ? On discute de quelle sera la personne qui participera à la rencontre.

Peut-être y a-t-il des IIP sujets, mais le test en *quel est* est peu probant:

- Qui tu fréquentes m'importe peu.
 (?? Quelles sont les personnes que tu fréquentes m'importe peu.)
 Comment il y est parvenu m'est indifférent.

La possibilité de paraphrases en *quel* subsiste partiellement:

- Quelles personnes tu fréquentes m'importe peu.
 ?? De quelle manière il y est parvenu m'est indifférent.

On conclura de cette première partie:

- qu'il existe bien une originalité syntaxique des IIP (Korzen, 1973, donne d'autres propriétés), par rapport aux relatives indépendantes notamment.
- qu'on dispose pour les identifier de moyens syntaxiques (disparité syntaxique entre la principale et la construction du pronom), lexicaux (notamment l'emploi de *quel*) et de paraphrases (possibilité de la clivée, de *quel est* dans le même contexte et avec le même sens).

2. La syntaxe des relatives indépendantes

2.1

Maintenant qu'on dispose de critères permettant de les distinguer des IIP, nous allons pouvoir étudier plus précisément les relatives indépendantes.

On partira de l'analyse très largement admise des relatives à antécédent (Kayne, 1975, Touratier, 1980) qui en fait une expansion phrastique d'un SN, cette expansion comportant une position de complémenteur servant de lieu d'occurrence à un pronom coréférent à l'antécédent, pronom lui-même lié à une position vide dans la phrase:

$$SN_i [p, Qu_i / que (p \dots (e_i))]$$

On admettra également que la conjonction *que* liée à l'opérateur Temps (fini) portant sur le verbe de l'enchâssée puisse se substituer au pronom dans certains cas, comme l'a proposé entre autres Kayne (1975).

Les relatives indépendantes ne présentent pas de SN antécédent, ce qui ne les empêche pas d'occuper diverses fonctions nominales dans la phrase:

Qui vivra verra.
 Je choisirai qui vous me désignerez.
 Parle à qui je parle.
 ? Intéresse-toi à quoi il s'intéresse.

2.2

A l'exception de *qui*, les autres constructions faisant intervenir un pronom non circonstanciel sont plutôt contraintes: *quoi* n'apparaît - et encore - qu'après une préposition; *lequel* n'est guère usité hors des cas où il est employé anaphoriquement:

?Prenez lequel vous voulez.
 De ces chapeaux, prenez lequel vous voulez.

Comme déterminant, il est archaïque:

??Embrassez laquelle personne vous voudrez.

Avec un sens «non humain», on doit employer une construction à antécédent, même si celui-ci est réduit à *ce*:

Ce qui sera sera.
 Il fait ce qu'il veut (*quoi il veut).

Les pronoms circonstanciels diffèrent parfois de ceux des relatives à antécédent; ainsi, *quand* est remplacé par *où* lorsqu'il y a antécédent:

Il agit où il veut, quand il veut, comme il veut.

à comparer à:

Il agit à l'endroit où il veut, au moment où il veut, de la manière qu'il veut...

Les formes non circonstancielles (donc essentiellement *qui*) subissent des contraintes syntaxiques: il n'y a pas d'alternance fonctionnelle entre *qui* et *que*:

Je choisirai qui entrera le premier.
 Je choisirai qui tu désigneras.
 La libido au féminin prend forme de pulsions d'attraction passives et ardentes (...), ce qui ne signifie pas l'inactivité, mais faire en sorte de séduire qui on aime. (*Journal des Psychologues*, 58, juin 88, p. 9)

Il est facile de montrer que *qui* sujet est toujours «humain»:

*Qui est arrivé est regrettable.
 (vs.: Ce qui est arrivé est regrettable.)

à comparer avec *qui* «humain» dans:

Qui est arrivé le premier a droit à une récompense.

On en déduit donc, après d'autres, que les relatives indépendantes n'utilisent pas le mécanisme d'alternance entre pronom et conjonction²: le pronom est toujours présent.

2.3

L'autre particularité majeure est la nécessité d'une symétrie absolue entre la construction de la phrase matrice et celle de la relative lorsqu'il y a préposition:

Je m'occupe de qui tu parlais hier soir.

*Je m'occupe de qui tu faisais allusion.

Je parlerai à qui tu as fait allusion tout à l'heure.

*Je parlerai à qui tu te souviens.

Les seules constructions mixtes possibles sont celles où il y a préposition dans la phrase matrice, et construction directe dans la relative:

Je parle à qui veut bien m'entendre.

T'es-tu occupé de qui est venu hier soir?

Avec la fonction c.o.d., c'est plus difficile: Sandfeld, (1977, 85,91), donne des exemples:

Aime donc sans chercher la vérité de qui tu aimes.

Parler de qui on quitte à qui vient est une faiblesse.

Il semble qu'on puisse dire:

Adresse-toi à qui tu vois là-bas, il te renseignera.

A l'inverse, les constructions directes dans la phrase matrice, et prépositionnelles en subordonnée, sont nettement inacceptables en français moderne³:

*Paul aime de qui on a parlé tout à l'heure.

*Embrassez à qui Paul a parlé.

Naturellement, les constructions à pronom «non humain», faisant intervenir *ce*, ne présentent aucune restriction: ce sont des relatives à antécédent, qui comportent le cas échéant les deux prépositions requises:

Je choisirai ce à quoi tu t'intéresses.

Je me souviens de ce à quoi tu faisais allusion.

2.4

Des analyses syntaxiques différentes se présentent: l'analyse traditionnelle parle de relatives sans antécédent: le pronom est donc complémentateur. Brennan et Grimshaw (1978) proposent pour l'anglais de placer le pronom dans la position de l'antécédent, ce pronom étant suivi d'un complémentateur vide. Touratier (1980) montre, sur des langues à cas, que les deux analyses sont pertinentes, selon les langues; les données ne permettent pas toujours de trancher: certains exemples en grec ancien montrent que le relatif peut s'accorder en cas avec la préposition du verbe principal plutôt que selon le cas dicté par le verbe de la relative (Touratier, 137-138), mais l'inverse se constate également. Sa discussion le conduit cependant à douter de la valeur d'argument du cas du pronom: il cite des exemples où l'antécédent lui-même, dans de vraies relatives, est au cas du pronom, dicté par le verbe enchâssé. Il en conclut (p. 238) que l'accord en cas doit parfois être jugé comme étant sans valeur fonctionnelle.

Pour le français, Hirschbühler (1980) donne des arguments qui permettent d'exclure la solution du pronom en position d'antécédent. Parmi ceux-ci, l'inexistence en français d'un complémentateur vide après un antécédent:

*J'ai rencontré l'homme tu connais.

et de fait la possibilité d'avoir un pronom interrogatif comme antécédent, suivi d'un complémentateur ou d'un pronom. Par exemple, le dialogue suivant:

- J'ai vu X... (inaudible) que tu as déjà rencontré.
- Tu as vu qui que j'ai déjà rencontré?

Cette réponse est différente de:

Tu as vu qui j'ai déjà rencontré.

qui ne peut avoir de sens interrogatif⁴, et ne laisse pas la possibilité d'une pause entre *qui* et la suite de la phrase.

Il semble donc que *qui* hors du complémentateur soit interrogatif, et que les deux constructions ci-dessus soient sans rapport l'une avec l'autre.

Cependant, lorsqu'il y a préposition, le problème d'analyse n'est pas pour autant réglé. On peut poser comme hypothèse que le pronom relatif n'est pas antécédent, pour aligner la dérivation sur celle des relatives non prépositionnelles. Mais la question se pose de savoir si la préposition doit être rattachée au verbe de la phrase-matrice ou au verbe de l'enchâssée, dans les phrases où les deux verbes contiennent une préposition:

(1) Parle à qui je parle.

La phrase (1) ci-dessus peut être analysée de deux façons: soit (2):

Parle à [_{SN} Ø(_P (_{Comp} Ø qui) je parle)]

soit (3):

Parle [_{SP} Ø(_P (_{Comp} à qui) je parle)]

En (2), la préposition est celle du verbe principal; en (3), la préposition est celle de l'enchâssée. Dans les deux cas, un mécanisme de supplétion doit rendre possible l'absence d'une des prépositions⁵.

Il y a cependant une construction qui impose le choix d'une solution unique: il s'agit de celle où le verbe principal est prépositionnel, alors que le verbe subordonné a une construction directe du pronom:

(4) Parle à qui vient d'entrer.

Dans ce cas, la préposition doit dépendre de *parle*, le pronom sujet étant dans le complémentateur:

Parle à [_{SN} Ø (_{Comp} qui) (vient d'entrer)]

La possibilité de (4) suggérerait à première vue qu'on doive trancher en faveur de la solution (2) plutôt que (3). Pourtant, l'effacement d'une préposition (dans les phrases comme (1)) n'est pas entièrement satisfaisant. Hirschbühler (1980) montre que cette analyse complique l'analyse de l'occurrence de *quoi* dans ces constructions: à côté de:

(5) Je me suis assis sur quoi tu t'es assis.

on observe l'inacceptabilité de:

(6) *Je me suis assis sur quoi tu as acheté.

(exemples de Hirschbühler, p. 120). Contrairement à *qui*, *quoi* ne permet pas la construction prépositionnelle en principale et directe en subordonnée. On peut comparer (6) à (7):

(7) Parle-moi de qui tu as rencontré.

L'explication de l'inacceptabilité de (6) peut tenir à la nécessité d'avoir une préposition dans le complémentateur pour que l'occurrence de *quoi* soit possible. Cela rend plus difficile l'application de la solution (2) pour (5). La différence entre (5) et (6) serait alors simplement qu'en (5), la préposition du complémentateur a été effacée, alors qu'il n'y en a jamais eu en (6). On peut évidemment sauver la solution (2) en faisant intervenir cette différence de dérivation dans la contrainte, mais il faut bien admettre que la solution (3) est alors plus simple: avec (3), (5) comporte la préposition dans le complémentateur, alors qu'en (6), la préposition est extérieure.

2.5

Nous allons par conséquent examiner une solution du type de (3), très proche de celle de Hirschbühler (1980)⁶. Nous verrons ensuite que cette solution permet d'expliquer une autre contrainte sur les relatifs.

La relative standard est une expansion d'un constituant nominal:

$$[_{SN} SN - P']$$

On peut admettre que P' (la phrase précédée de la position de complémenteur) doive se plier aux règles de sous-catégorisation des SN: or, cette configuration rend possibles soit des SP, soit des adjectifs, mais jamais des SN; le schéma ci-dessous:

$$[_{SN} SN - N]$$

est exclu⁷.

Supposons encore que P' soit de la catégorie du ou des termes qui figurent dans le complémenteur: cela revient simplement à supposer que P' soit une projection de sa tête. Ces deux hypothèses conduiront à interdire que le complémenteur d'une relative à antécédent soit un SN⁸. Cela n'a rien d'extraordinaire si on admet que *qui* ou *que* ne sont pas des pronoms (SN) mais des variantes de la conjonction dans les relatives à construction directe, au contraire de *lequel*:

L'homme qui est arrivé...
*L'homme lequel est arrivé.

On remarquera aussi l'impossibilité en français de constructions comme:

*L'homme la femme de qui tu connais...

alors que les constructions à préposition contiennent des SN déplacés dans le complémenteur:

L'homme à la femme de qui j'ai donné un livre...

La conjonction dans le complémenteur comme les éléments non nominaux (*où*, par exemple) ne présentent pas de telles restrictions dans la construction des relatives.

On va donc poser le principe suivant:

- Le constituant P' équivaut du point de vue syntagmatique à la catégorie du syntagme placé dans la première position du complémenteur (celle des mots interrogatifs-relatifs, devant la conjonction).

Par conséquent, si la position d'accueil du complément est vide, P' n'est pas interprété en termes de catégorie nominale ou prépositionnelle.

Ce principe permet d'expliquer immédiatement l'interdiction des constructions à pronom SN dans le cas des relatives avec antécédent. On va voir qu'il éclaire la structure des relatives indépendantes.

Dans le cas où la construction est non prépositionnelle, le P' peut être catégorisé SN puisqu'il n'y a pas d'antécédent; il doit l'être par ailleurs pour que soit respectée la contrainte de catégorisation du complément du verbe: d'où:

Suis qui je te désignerai.

et non:

*Suis que je te désignerai.

soit, en négligeant dans la notation ce qui ne nous intéresse pas ici:

Suis [_{P'/SN} (_{Comp/SN} qui) je te désignerai]

Les constructions à préposition dans la phrase matrice ne posent aucun problème particulier:

Parle à qui entre.

Parle [_{SP} à (_{P'/SN} (_{Comp/SN} qui) entre)]

Lorsqu'il y a une préposition dans l'enchâssée, on aura par conséquent un nœud P'/SP:

Parle à qui je parle.

Parle [_{P'/SP} (_{Comp/SP} à qui) je parle]

Du même coup s'expliquera l'impossibilité de relatives indépendantes à construction prépositionnelle dépendant de la seule subordonnée:

*Embrassez à qui Paul a parlé.

En effet, le P' sera alors l'équivalent d'un SP, par projection de la catégorie en tête du complément, ce qui est incompatible avec la catégorisation du complément exigée par le verbe principal.

Enfin, lorsqu'il y a antécédent nominal, le pronom sera exclu pour éviter d'avoir un P' équivalant à un SN:

*Suis l'homme qui je te désignerai.

Si *que* n'est pas un pronom (ni non plus le *qui* sujet non restreint), on a par contre sans problèmes:

| | | |
|--------------|---|----------------------|
| Suis l'homme | { | que je te désignerai |
| | | qui va entrer. |

3. Les propriétés des IIP: Hypothèses et discussion

3.1

Rappelons ici brièvement les propriétés distinctives des IIP vues en 1: la pronominalisation de l'IIP complément direct se fait toujours par le moyen du neutre *le*; le terme introducteur est parfois spécifique (notamment *quel* attribut); une préposition dans le complémenteur est compatible avec un verbe transitif direct; il existe enfin des cas d'ambiguïté entre les IIP et les relatives indépendantes:

Parmi ces propriétés, la troisième pose problème quant à la solution adoptée ci-dessus pour les relatives indépendantes:

Je sais à qui tu as parlé hier.
 *Je connais à qui tu as parlé hier.

Conformément à notre analyse, la relative indépendante introduite par *à* est incompatible avec la catégorisation du complément de *connaître*. Il reste donc à expliquer la possibilité d'un tel complément avec *savoir* et les autres verbes à IIP. On comprend en outre que cette propriété est liée à la pronominalisation du complément en *le* neutre, indépendamment de la nature de la tête de l'IIP.

3.2

Une analyse fréquente des IIP en fait, comme les interrogatives indirectes en *si*, une variété de complétives. Cette solution permet évidemment de distinguer l'IIP de la relative indépendante si on voit en cette dernière une adjonction phrastique à un antécédent nominal vide. Cette solution a été reprise par H. Huot (1981) et récemment par A. Delaveau (1987): l'IIP dominée par P' (ou S' dans la notation de Huot et Delaveau) se distingue de la relative indépendante dominée par SN (ou N'', idem).

Cette solution est évidemment incompatible avec notre analyse des relatives indépendantes: nous en faisons des P' qui prennent la catégorie de leur tête pronominal. Puisqu'il y a des pronoms interrogatifs dans les IIP, on ne

voit pas pourquoi cette projection de la catégorie du terme *wh-* du complémentateur dans *P'* serait bloquée.

La solution complétive a d'autres inconvénients, quelle que soit l'analyse des relatives indépendantes. Ainsi, elle n'explique en rien pourquoi il y a un pronom *wh-* dans le complémentateur, donc dans une position non canonique. Cette position peut s'expliquer, pour les relatives, par la nécessité de créer un lien de coréférence entre un terme de la principale et un terme de la subordonnée. Dans le cas des relatives indépendantes, il y a aussi mise en facteur commun d'un terme *wh-* qui joue un rôle d'actant dans deux propositions. Rien de tel dans l'analyse complétive des interrogatives indirectes: on en est réduit à l'artifice piteux du trait $\pm Q$, dont la valeur explicative est bien proche de zéro⁹.

Il est vrai que les questions partielles directes ne présentent pas d'antécédent. Il est même possible d'y trouver en leur position actantielle normale les mots *wh-*, ce qui constitue évidemment un argument pour la solution complétive: si la question partielle directe est une phrase, la question indirecte partielle sera une phrase enchâssée, sur le modèle des complétives.

Cet argument n'est cependant pas décisif. Contrairement aux apparences, il y a tout lieu de penser que la source des questions partielles directes comporte un terme *wh-* dans le complémentateur, et non dans sa position actantielle. Si on admet que la structure d'opérateurs reflète les rapports de portée entre les opérateurs, il est facile de voir que le mot *wh-* doit avoir une portée dominante par rapport au verbe et à ce qui environne celui-ci. Ainsi, dans la phrase:

Vous n'êtes pas venu quand?

l'adverbe *quand* doit avoir une portée dominante par rapport à la négation:

C'est quand que vous n'êtes pas venu?

et ne peut jamais signifier:

*Ce n'est pas quand que vous êtes venu?

On peut montrer de même que dans:

Vous n'avez pas parlé à qui?

l'actant à *qui* n'appartient pas au même niveau de prédication que le verbe auquel il est rattaché, la signification d'une telle question étant invariablement:

C'est à qui que vous n'avez pas parlé?

avec une négation nécessairement enchâssée. Ainsi, la présence de l'interrogatif dans la phrase elle-même semble plutôt interprétable comme une restructuration où l'opérateur vient occuper la position d'une variable: à partir de:

C'est quand: x (ce n'est pas (que vous êtes venu en x))

L'opérateur *quand* vient occuper la position enchâssée x. Sur la base d'une telle analyse, il est beaucoup moins évident qu'on puisse parler à coup sûr de phrase indépendante pour l'interrogation partielle: il semble plausible qu'on ait affaire à une structure de subordonnée, dont la non-autonomie signifierait qu'il ne s'agit pas d'une assertion, jouant ainsi un rôle dans son interprétation en terme de performativité - de même que la présence de *que* et du subjonctif interdit l'interprétation assertive dans des énoncés comme:

Qu'il vienne!
Moi, que je fasse cela!

3.3

Il n'y a guère d'hypothèse concurrente élaborée qui s'oppose valablement à l'hypothèse complétive. A ma connaissance, il n'y a que des suggestions qui proposent de faire des questions partielles des compléments nominaux. Ainsi, Damourette et Pichon proposent de distinguer parmi les termes nominaux (y compris les subordonnées) deux catégories de compléments, distinguées dans leur vocabulaire par les termes d'*appétition*: «l'appétition intégrative» construit comme complément un terme doté de l'intégralité de son sens et de sa référence (ce sera par exemple le cas pour les complétives), alors que «l'appétition percontative» (utilisé pour construire les questions indirectes partielles) n'utilise qu'une partie du sens et de la référence: ce qui est nécessaire à identifier.

Cette analyse informelle est citée par Bonnard (1961) pour distinguer les relatives indépendantes des IIP. Il oppose ainsi les *qui* des phrases suivantes:

Devine qui t'aime.
Épouse qui t'aime.

Avec *épouse*, *qui* réfère à une personne, alors qu'avec *devine*, *qui* réfère à l'identité de la personne. Bonnard en déduit que la question partielle équivaut à un groupe nominal dont le premier terme serait lié à l'identification. Il met ainsi en rapport:

Quand êtes-vous né?

et la question nominale:

L'année de votre naissance?

Le même type d'analyse est suggéré par Berrendonner (1981) qui pose comme équivalentes les phrases suivantes:

Je demande qui est ce type.
Je demande l'identité de ce type.

Ces suggestions restent cependant fort vagues. Examinées de plus près, elles font surgir des difficultés. Ainsi, il n'est pas possible d'utiliser des noms classificateurs comme *le lieu*, *le moment*, car ils ne sont pas totalement exempts de l'ambiguïté signalée ci-dessus: par exemple, *le lieu de naissance* peut avoir un sens concret dans un contexte approprié:

Napoléon lui demanda le lieu de sa naissance comme condition d'un armistice.

diffère de l'IIP dans:

Napoléon lui demanda où il était né comme condition d'un armistice.

(le sens concret serait celui de la relative indépendante homonyme). De même, dire à quelqu'un (par exemple un psychiatre à son client):

Tâchez d'oublier le moment de votre naissance!¹⁰

ce n'est pas la même chose que de dire:

Tâchez d'oublier quand vous êtes né!

(phrase peut-être ambiguë d'ailleurs, si on peut y lire aussi une relative indépendante, en plus de l'IIP).

Le mot *l'identité* conviendrait mieux, mais il s'applique mal à autre chose qu'à des individus. Surtout, *le nom* et *l'identité* conviennent dans certains des contextes où l'IIP est impossible:

Donnez-moi le nom de votre père.
*Donnez-moi qui est votre père.
Le gangster a emprunté l'identité de l'homme dont il avait trouvé le portefeuille.
*Le gangster a emprunté de quel homme il avait trouvé le portefeuille.

(cette dernière phrase, quoiqu'inacceptable, serait de plus interprétée avec un sens tout différent):

Je connais (votre identité + *qui vous êtes).

En revanche, ces termes sont moins inacceptables que des noms concrets avec les verbes à IIP:

Je sais le nom de cet arbre.
 *Je me demande l'identité de ce garçon.

sont à comparer avec

?*Je sais la personne qui est venue hier soir.
 *Je me demande la chose que vous tenez.

D'autres noms, curieusement, sont acceptables à condition que leur sens soit compatible avec une interprétation presque quantitative, l'évaluation d'un degré - ce qui est encore une forme d'identification: qu'on compare:

??Je lui ai demandé la place de cette statue.
 Je lui ai demandé la place que ce livre occupe dans son œuvre.

Il s'agit toujours de phrases paraphrasables par *quel N*:

On sait l'importance que ce thème a pour lui.
 On sait quelle importance ce thème a pour lui.
 On sait l'intérêt qu'il porte à ce problème.
 On sait quel intérêt il porte à ce problème.

3.4

On pourrait penser que l'examen des verbes prenant comme complément une IIP permettra de trancher. Les verbes commandant une interrogative indirecte ont été examinés entre autres par Wimmer (1983), mais il s'agit de ceux qui sont complétés par une question totale. Selon Wimmer, à côté des verbes de «connaissance», tous les verbes qui peuvent signifier «le savoir au sujet de la valeur de vérité de leur complément» peuvent régir une question indirecte en *si*. L'article de J. Kelemen (1977) insiste d'une part sur les différences qui existent entre le français et une langue comme le hongrois, à partir d'une même base sémantique de la question indirecte, d'autre part sur les différences entre l'IIP et l'interrogation indirecte totale. Certaines des différences observées pourraient être justifiées par des contraintes syntaxiques probablement indépendantes de notre problème: par exemple, on peut dire (Kelemen, p. 148):

Je m'informe de quelle personne il s'agit.

mais pas, à ce qu'il semble:

?*Je m'informe si Jean est venu.

dont la relative inacceptabilité semble due à l'absence de construction prépositionnelle avec *si*; de même:

?A la demande de quand il partirait, il haussait les épaules.

n'a pas de correspondant avec *si*.

Keleman signale aussi qu'il est plus difficile d'employer la question en *si* avec des verbes analogues de verbes de connaissance comme *voir, raconter, avouer, écrire*. Il donne l'exemple suivant:

*Je voyais si c'était fini.

qu'on peut comparer par exemple avec:

Je voyais de quelle façon il s'y prenait.

Il y a des oppositions plus tranchées. Ainsi, ni *admirer*, ni *apprécier* ne permettent une question en *si*; pourtant on peut dire:

J'admire de quelle façon tu lui as rivé son clou.

J'admire quelles sont les personnes que tu invites à ces soirées.

J'ai apprécié avec quelle délicatesse tu as annoncé la nouvelle à Léa.

alors qu'on ne dira jamais¹¹:

*J'admire si tu invites Paul à tes soirées.

Avec *dépeindre*, je ne vois guère de possibilité d'une interrogative en *si*, et pas plus avec *évoquer*¹²; ils sont tout à fait naturels avec une IIP:

Paul nous a dépeint quels seraient les avantages de la solution qu'il propose.

Luc a évoqué comment il comptait résoudre le problème.

Idem avec *notifier*:

Il nous a été notifié quelles étaient les décisions prises à notre rencontre.

?*Il nous a notifié si nous avions à partir.

On trouve aussi des IIP avec *voilà*, qui exclut totalement *si*:

Voilà quelles ont été les propositions de la direction.

Dans presque tous les cas signalés jusqu'ici, les verbes compatibles avec l'IIP sont susceptibles d'avoir pour complément une complétive en *que*:

Il nous a notifié que nous avions à partir.

Cette correspondance se retrouve pour les complétives sujets et les IIP:

Qui tu invites m'importe peu.

Que tu invites Pierre ou Paul m'importe peu.

*Si tu invites Pierre ou Paul m'importe peu.

Il semble donc qu'on pourrait sauver la solution complétive en posant que l'IIP se construit soit avec des verbes à complétive en *si*, soit avec des verbes à complétive en *que*¹³. Cependant, un rapide retour en arrière (sur *évoquer* par exemple) montre qu'il y a des difficultés à trouver toujours une complétive correspondante:

?*Luc a évoqué qu'il comptait résoudre le problème de la manière suivante.

Avec dépeindre:

?*Luc nous a dépeint que les avantages de cette solution seraient grands.

On trouve d'autres verbes dans ce cas, sans complétive possible à ce qu'il semble¹⁴, et susceptibles d'être complétés par une IIP:

Marie a dessiné sur un coin de la nappe quelle forme aurait son futur living.

De même, on peut dire:

Nommez quels sont les enfants qui ont été vaccinés.

?Numérotez quelles pages vous souhaitez voir reproduire.

?Pointez quels sont les ouvriers qui manquent.

Bien que *choisir* permette une interrogative en *si*, son utilisation dans la phrase suivante relève plutôt d'une interprétation nominale du complément:

Choisis quels sont les bijoux que tu préfères dans ce lot.

(*choisis-les* plutôt que *choisis-le*).

Au total, la construction à IIP déborde largement du domaine des complétives en *si*, et même (un peu) du domaine des complétives en *que*. A l'inverse, il n'y a guère de cas, à ce qu'il semble, où un verbe se construirait avec *si* sans permettre d'IIP. Peut-être est-ce le cas d'*hésiter*:

J'hésite si je dois avertir la famille ou non.

*J'hésite qui je dois avertir.

mais il pourrait s'agir d'un problème de complémentation:

J'hésite sur ce que je dois faire.

cet emploi de *hésiter* nécessitant une préposition (*sur*) qui bloque l'acceptabilité des IIP:

*J'hésite sur qui je dois avertir.

Nous avons essayé de tester l'extension des IIP hors du domaine de la construction en *si*: elle est relativement limitée, puisqu'on ne l'a jamais avec les verbes à complétives sur le modèle de *croire*:

- *Je crois quelle personne est venue.
- *Je suppose à quelle personne vous avez parlé.

mais, avec ce dernier verbe:

Laissez-moi supposer à quelle personne vous avez parlé.

A côté de *supposer*, le verbe sémantiquement proche *imaginer* ne présente pas de restrictions:

J'imagine à quelle personne vous avez parlé.

Un verbe tel que *comprendre*, qui ne suppose aucune question, admet aussi l'IIP:

Je comprends quelle a été ta surprise.

Du côté des verbes sans complétive, la possibilité signalée ci-dessus d'une IIP reste l'exception:

- *Lave quels sont les enfants qui sont sales.
- *Attrapez quels sont les menteurs de la manifestation.

Il faut que le verbe soit précisément lié à l'identification (*nommer, pointer, numéroté*, comme on l'a vu):

Marquez quels sont ceux qui manquent.
Désignez quels sont les meneurs.

et que l'objet ne soit pas l'élément nominal concret:

Marquez quelles personnes se sont absentes sans raison.

conviendra si *marquer* est employé comme *écrire, noter*, mais pas dans la phrase à objet concret:

*Marquez quelles personnes se sont absentes sans raison d'une croix rouge sur le dos.

Par cela, ces extensions hors du domaine des complétives se rattachent probablement à un verbe comme *dire*, à quoi est substitué un verbe «concret» de désignation.

Au total, les extensions hors du domaine de la construction en *si* sont limitées. Elles semblent exiger que le verbe à complétive ait une double construction complétive et nominale du complément. Quant aux verbes à complément nominal, ils doivent être interprétés comme des extensions de verbes à complétive en *si* rendues possibles par la nature nominale du complément¹⁵.

La notion d'identification est nettement plus pertinente que la notion d'interrogation habituellement utilisée. C'est bien d'identification qu'il s'agit déjà dans le cas des compléments en *si P*, le choix étant alors entre deux valeurs de vérité. C'est évident aussi dans la liste des verbes à compléments nominaux où l'IIP est possible. Lorsqu'on a affaire à des verbes où l'IIP alterne avec une complétive en *que*, il y a en général un rapport plus ou moins direct avec l'identification (c'est le cas avec *imaginer*, *écrire*, le présentatif *voilà*). Ce n'est cependant pas le cas avec des verbes comme *apprécier*, *admirer*, *aimer*, *comprendre* qui sont plutôt des commentaires où le processus d'identification est présupposé plutôt que posé.

Notons cependant que ces verbes sont à la fois des verbes à objet abstrait (*cela*, complétives) et à objet concret, et que de plus ils peuvent avoir pour objet des propriétés d'un nom:

J'apprécie quels sont tes invités.

J'apprécie que tes invités soient tels ou tels.

J'apprécie (l'humour + la beauté + les qualités) de tes invités.

4. Une hypothèse de dérivation des IIP attributives

4.1

Nous allons d'abord examiner les dérivations des interrogatives sans équivalent relatif. Toute expression interrogative *wh-* est paraphrasable par une expression en *quel* (par exemple: *comment* - \approx *de quelle manière*) ou en *quel est* (*quelle est la manière*). On peut voir en *quel* l'opérateur par excellence de l'identification, et dans les phrases en *quel est* les structures syntagmatiques les plus proches de la structure d'opérateur la plus «lisible» sémantiquement des IIP.

Ainsi, avant de parler de:

Je sais qui tu as vu.

ou même de:

Je sais quelle personne tu as vue.

nous examinerons les phrases du type:

Je sais quelle est la personne que tu as vue.

Ces phrases (qui sont, rappelons-le, des paraphrases possibles de toute IIP) dissocient nettement la prédication posée: *N est quel* de la présupposition (*tu as vu quelqu'un*).

Le sens de cette prédication est, comme on l'a vu, de questionner sur l'identité du nom présupposé. On peut voir en *quel* une variable sur le domaine pragmatiquement déterminé des réponses identificatoires: l'équivalent *wh-* d'une prédication indéfinie *tel ou tel*, qui reste la valeur de *quel* dans les concessives:

Quelles que soient ses qualités, il ne m'inspire pas confiance.
= Que ses qualités soient telles ou telles,... il ne m'inspire pas confiance.

Ainsi, le choix de *quel* en structure d'opérateurs peut-il alterner avec celui d'une disjonction sans mot *wh-*, qui aboutirait en surface à une question totale:

Je sais si la personne que tu as vue est (une) telle ou (une) telle.

Il faut bien noter qu'en français moderne, *quel* n'exprime pas seulement un argument indéterminé (*tel ou tel*) mais aussi, même lié à un nom, une prédication posée (et non présupposée) *quel est N*. Sinon, *quel* serait plausible dans les relatives indépendantes où le pronom est indéterminé. C'était d'ailleurs le cas encore en français classique:

Allez, allez, vous pourrez avoir avec eux quel mal il vous plaira. (Molière, *L'Avare*)

Ici, la relation entre *quel* et *mal* exclut une prédication non présupposée (**quel est le mal qu'il vous plaira d'avoir*). *Quel* ne subsiste, en français moderne, qu'avec cette possibilité:

Quelle personne est venue?
= Quelle est la personne qui est venue.

donc avec une structure d'opérateurs où *quel* est attribut du nom qui le suit. Ce qui nous amène à considérer que la question partielle ci-dessus, en *quel*, est en réalité une phrase complexe en structure d'opérateurs: le groupe nominal *quelle personne* est la réduction de la structure attributive paraphrasant la phrase simple ci-dessus.

On peut dès lors envisager d'étendre cette analyse aux autres interrogatives partielles. Ainsi:

Qui est venu?

n'a rien à voir avec une relative qui serait (*la personne*) *qui est venue*. A partir de:

Quelle est la personne qui est venue?

on pourra imaginer une structure syntagmatique réduite, où *quel* est remplacé par le pronom «humain» *qui*:

Qui est la personne qui est venue?

donnant l'interrogative simple.

4.2

La présence d'un terme comme *quel* dans le complémenteur, sans attribut possible, a des conséquences syntaxiques et sémantiques.

Du point de vue de la syntaxe, *quel* doit satisfaire aux contraintes de sous-catégorisation des verbes de la principale et de la subordonnée. Dans cette dernière, *quel* est évidemment un attribut, la principale requiert un complément direct neutre: cela ne pose aucun problème d'incompatibilité syntaxique, la catégorie nominale et la fonction d'attribut étant compatibles.

Du point de vue des relations de coréférence, cela conduit à voir en *quel* (comme pour tout terme *wh-* dans le complémenteur d'une subordonnée) le terme-pivot des relations entre phrases, argument à la fois du verbe principal et du verbe de la subordonnée. Cet argument est évidemment la variable liée à la détermination du sujet de *être*, dans la subordonnée: identité, propriété, degré, etc. Cela exclut tout antécédent nominal déterminé dans la principale. Le seul antécédent possible serait un élément nominal suffisamment abstrait, représentant sous forme pronominale, comme dans la subordonnée, un élément de connaissance indéterminé d'un syntagme nominal. De fait, il en existe un, utilisé dans ces contextes, mais différencié par l'interprétation de *quel*: *ce*, qui admet une relative attributive introduite comme il se doit par *que* (puisque *ce* est nominal, et selon les règles vues en 2):

Je sais ce qu'est la personne qui est venue.

où *ce* (suivi de *que*) sera utilisé pour qualifier plutôt que pour identifier.

Nous supposons donc que la relation syntaxique ainsi établie fonctionne sur le modèle des relatives, avec un élément nominal coréférent dans les deux propositions.

Alternativement, il faudrait supposer pour les IIP une structure de complétive, avec un complémenteur contenant obligatoirement un terme *wh-*, sans justification de choix d'un tel terme ni de sa position (et nous ne pensons pas qu'une explication par le «topic» soit suffisante ici). Au lieu que, dans l'analyse proposée, nous ne supposons aucune différence dans le mécanisme de la subordination en tant que tel. Il faudrait, de toutes façons, expliquer la possibilité d'IIP attributives en *ce que*, où l'on a tout lieu de voir en *ce* un antécédent¹⁶.

Résumons ici sous forme d'hypothèses la dérivation des IIP attributives:

1. Les verbes à IIP sont des verbes ayant une position actantielle qui peut être occupée par un élément nominal indéterminé, susceptible de signifier l'identité d'un autre terme.
2. La subordonnée est une proposition du type: SN est X, où l'attribut X devra être un terme *wh-* pour permettre la subordination relative (soit: *quel*, ou *quoi*, ou *qui*, selon la nature du SN sujet, et le type de détermination en jeu).
3. La dérivation syntagmatique produit une IIP sur le modèle des relatives, avec maintien du terme *wh-* (*qui* ou *quel*, *quoi* étant exclu ici) et sans l'antécédent *ce* (selon les règles vues en 2)¹⁷ alternativement - et selon la nuance de sens à produire - avec *ce* et effacement du terme *wh-* au profit de la conjonction *que*. On produira ainsi:

Dis-moi quelle est la chose qui est inscrite sur cette boîte.
 Dis-moi ce qu'est la chose qui est inscrite sur cette boîte.
 Je sais qui est la personne qui vient d'entrer.
 Je sais ce qu'est la personne qui vient d'entrer.

4.3

La pronominalisation en *le* neutre de l'IIP attributive peut surprendre, puisque *quel* s'accorde avec le sujet:

Sais-tu quelle est la personne qui a sonné?
 - Je le sais. vs *Je la sais.

On peut admettre que l'accord entre le pronom et le nom soit possible même dans le cas des relatives indépendantes. Il faudrait, de plus, supposer que cet accord se transmette de l'attribut au pronom, ce qui ne se fait pas en français:

Marie est une belle fille et *le* sera encore dans dix ans.

On peut ainsi estimer que l'absence d'accord du pronom ne signifie pas nécessairement qu'on ait affaire à une complétive: la neutralité du *le* pourrait être due, dans nos constructions, à la même raison qui élimine les antécédents, à l'exception du *ce*, neutre également.

Autre objection possible: *quel* n'est pas toujours possible dans les constructions attributives. Ainsi, on ne peut dire:

*Tu deviendras quel était ton père.

Cependant, *ce que* reste possible:

Tu deviendras ce qu'était ton père.

peut-être parce que l'attribut vise plus à qualifier qu'à identifier dans un tel contexte. Il se peut aussi que *quel* ne puisse être également attribut dans le principal (à comparer avec *tel qu'était ton père*). Au demeurant, d'autres limitations sont constatées avec *quel*: réservé à l'identification, comme on l'a vu, il ne peut être employé avec un autre verbe qu'*être* (en subordonnée):

*Je ne sais quelle deviendra la princesse après cette métamorphose.

à comparer avec des emplois anciens:

Quelle je devins, le voyant mort, jugez-le, belles bergères. (H. d'Urfé, *L'Astrée*)

5. La dérivation des IIP non attributives

5.1

Le problème syntaxique posé par les IIP non attributives demeure entier - à savoir, l'indifférence du verbe principal à la nature syntaxique du terme *wh*-dans la subordonnée:

Je me demande à quoi Paul pense, pour qui il travaille, où il va.

Cependant, les hypothèses faites en 4 nous permettent de relier ces phrases aux IIP attributives qui les paraphrasent:

| | | |
|---------------|---|---|
| Je me demande | { | quelle est la chose à quoi Paul pense. |
| | | quelle est la personne pour qui il travaille. |
| | | quel est l'endroit où il va. |

Ces paraphrases sont exclues, comme on l'a vu, pour les relatives indépendantes. De plus, on a fait l'hypothèse qu'elles étaient très proches de la structure d'opérateurs des IIP. Or, elles donnent aux compléments des verbes introducteurs une uniformité fonctionnelle. Nous supposons donc que les propriétés syntaxiques particulières des IIP tiennent à la structure d'opérateurs illustrée par les phrases en *quel est*.

5.2

A partir de cette hypothèse, on peut supposer plusieurs mises en œuvre différentes. La plus simple consisterait à poser que P', dans la structure de surface des IIP, est imperméable à la projection de la catégorie syntaxique du terme *wh-* dans le complémenteur: ce serait ainsi une façon pour la langue de signaler la structure sous-jacente disparue *quel est* dans la réduction qui aurait fait de ce complément complexe une phrase simple aux allures de relative.

On passerait ainsi de:

Je sais [_{P'} quelle est la personne (_{P'} à qui Paul a parlé)]

à:

Je sais [_{P'} (_{P'} à qui Paul a parlé)]

en supprimant le constituant P' intermédiaire.

5.3

Nous avons cependant de bonnes raisons de supposer autre chose. En effet, cette analyse reproduirait, à l'intérieur de la subordonnée, une relative - devenue relative sans antécédent (avec les contraintes que cela implique sur l'alternance pronom *wh-*/conjonction). Cette relative n'aurait aucune raison de présenter des propriétés différentes de celles des relatives indépendantes, à l'exception peut-être du lien syntaxique avec la principale. Or, il existe deux propriétés qui ne reçoivent pas d'explication:

On a vu, après Korzen, que les IIP sont paraphrasables par des clivées:

Je sais à qui est-ce que Paul a parlé.

Ces clivées montrent une dissociation du terme *wh-* et de la phrase qui normalement le complète. Une telle dissociation est impossible avec les relatives indépendantes:

J'ai parlé à qui (*est-ce que) Paul a parlé.

Une autre propriété semble apparentée à celle-ci: seules les IIP autorisent l'ellipse de la partie phrastique qui suit le complémenteur: soit, à partir de l'exemple de Bonnard (1961):

Epouse qui t'aime.
Devine qui t'aime.

on peut dire:

Quelqu'un t'aime; devine qui?
vs *Quelqu'un t'aime; épouse qui.

Dans les deux cas, le terme *wh-* manifeste une autonomie qui n'existe pas dans les relatives. Donc, au lieu de supposer que la structure syntagmatique de la phrase est une réduction de la structure en *quel est* par suppression du niveau phrastique supérieur, peut-être pouvons-nous penser que c'est le terme *wh-* du niveau inférieur qui est placé, dans la position de syntagme attributif occupée par *quel*:

Je sais [_P, quelle est la personne (_P, à qui Paul a parlé)]
→ Je sais [_P, à qui (∅) [_{P'} (∅) Paul a parlé]]

Le terme *wh-* ne serait donc pas dans le même constituant P' que le reste de la phrase - d'où son autonomie. La structure obtenue ainsi est proche des clivées: l'enchâssée peut se lire comme une pseudo-clivée:

*(Que) Paul a parlé est à qui?

compte tenu de la position de syntagme attributif occupée par le terme *wh-*¹⁸. La clivée n'en diffère que par la présence d'un pronom sujet *ce*¹⁹ et la mise en extraposition concomitante de la phrase sujet:

C'est à qui que Paul a parlé?

ceci permettant le maintien du verbe *être*, avec ou sans inversion:

Je sais à qui c'est que Paul a parlé.
Je sais à qui est-ce que Paul a parlé.

Ce rapprochement renforce notre hypothèse; Korzen (1973) a souligné, comme bien d'autres, la similitude entre les clivées et les IIP. Dans ce dernier cas, l'attribut - et le terme-pivot de la subordination - est le terme à identifier, remplacé par un pronom. Car la clivée sert à identifier un des actants d'une phrase. Cette relation peut soit avoir la forme, sans extraposition, *SN est x*, analogue aux IIP en *quel*, soit avoir une forme structurée autrement, où la réponse mise en foyer a les caractéristiques syntaxiques de l'actant - encore comme les IIP. Soit, pour la relation:

La personne à qui Paul a parlé est Max.

on a les formes suivantes:

C'est à Max que Paul a parlé.
C'est Max à qui Paul a parlé.²⁰

Dans la clivée (sous sa forme usuelle), l'attribut de *c'est* comporte le nom avec sa préposition, alors que le complémenteur ne contient pas de pronom.

On ne va pas discuter ici de la dérivation des clivées. On admettra pour les interrogations partielles, et sur le même modèle, une restructuration de la relation attributive, dans la subordonnée, qui réalise un transfert de fonction dans l'attribut:

(La personne) à qui Paul a parlé est (quelle personne + qui)?
→ Que Paul a parlé est (à quelle personne + à qui)?

Dans une IIP, la structure attributive suivante:

Je me demande (quelle (chose) + quoi) est la chose à quoi Paul pense.

produirait ainsi une structure (non clivée) inacceptable telle quelle:

*Je me demande (à quelle chose + à quoi) est que Paul pense.

aboutissant par réduction (du verbe *est* et de la conjonction) à l'IIP non attributive:

Je me demande (à quelle chose + à quoi) Paul pense.

Cette restructuration pourrait ainsi placer dans le complémenteur, et sous l'étiquette de Syntagme Attributif, n'importe quel terme *wh-*, sans rôle fonctionnel par rapport au verbe principal. Il ne s'agit pas d'un artifice formel: malgré sa forme de syntagme prépositionnel, et du fait de cette analogie de dérivation avec les clivées, le terme ci-dessus: *à quelle chose*, ou *à quoi*, ne serait plus vraiment le complément indirect de *pense*²¹, mais l'attribut d'un verbe *être* sous-jacent qui explique ses propriétés syntaxiques²², mais aussi sa signification par rapport à la prédication, qui consiste à identifier ou qualifier un argument par rapport à une proposition présupposée.

Dans cette hypothèse, le second nœud P' ne présente plus ni conjonction, ni terme *wh-*. Subsiste-t-il d'ailleurs? Il se peut qu'au niveau syntagmatique, on puisse argumenter pour une opération de «tree-pruning». Cependant, ce second nœud P' pourrait expliquer le maintien de *que* dans les IIP dans un registre populaire, sans supposer ici un complémenteur doublement rempli (cf. Kayne, 1975)²³:

Il se demande à quoi que tu penses.
Tu as dit où que tu vas à ta mère?

5.4

Bien évidemment, cette analyse permet de donner une forme précise aux intuitions de Damourette et Pichon, reprises par Bonnard: l'actant du verbe principal n'est pas le nom (*personne, chose*) susceptible d'être posé comme antécédent au relatif, mais un pronom attribut représentant une variable soit sur les identités, soit sur les qualités des individus, non les individus eux-mêmes.

Certains verbes ont les deux constructions. C'est le cas d'*ignorer*, son complément est soit l'individu soit son identité:

Paul fait semblant d'ignorer (Marie + qui vient d'entrer).

Ignorer quelqu'un, c'est se comporter comme s'il n'était pas là: cela vaut aussi, bien entendu, pour la relative indépendante. Si c'est une IIP, il s'agit de *ne pas connaître une identité: quelle est la personne qui vient d'entrer*.

Cela dit, les phénomènes d'ellipse peuvent fort bien éliminer cette structure si particulière de l'IIP, au profit d'une vraie relative, qui peut garder cependant le sens de l'IIP. C'est ce qui explique l'acceptabilité de certaines relatives à antécédent, où ce dernier s'interprète avec une valeur de quantificateur:

J'ignorais l'importance que cet objet avait pour vous.

Ce que le locuteur ignore, c'est le *degré* ou la *qualité* d'importance, donc encore l'identité; le sens est bien sûr celui de:

J'ignorais quelle était l'importance que cet objet avait pour vous.

5.5

Il reste à parler des IIP ayant pour antécédent le mystérieux *ce* neutre qui est l'objet de la discussion d'Eriksson (1982). On a déjà expliqué l'absence de tout autre antécédent par la nature même de la prédication, portant sur l'identité, quel que soit l'objet à identifier. Ainsi, où *il va* dans:

Je sais où il va.

ne peut être introduit par *là*, son antécédent naturel:

*Je sais là où il va.

A côté de cela, on constate la présence de *ce*, obligatoire dans certains contextes:

Je sais ce qui est arrivé.

c'est-à-dire, lorsque le terme *wh-* est un pronom construit sans préposition, avec le sens «non humain», de type *quoi*; sinon, c'est le pronom «humain» *qui* qui apparaît:

Je sais qui est arrivé.

Comme Eriksson, on admettra que *ce* est bien l'antécédent, et qu'on n'a pas affaire à une sorte de pronom *ce que*, *ce qui*: il faut en effet distinguer l'occurrence obligatoire de *ce*, de la structure syntaxique.

Dans les constructions directes, *ce* (suivi des formes sujet et complément *qui* et *que*) alterne avec *quoi* lorsqu'il y a ellipse du verbe:

Il est arrivé quelque chose, mais je ne sais pas quoi.

ou verbe à l'infinitif:

Je me demande quoi faire.

(*quoi* peut parfois prendre la forme *que*, à distinguer de la conjonction):

Il ne sait que faire.

Avec une préposition, *ce* est facultatif:

Je sais (*ce* + E) à quoi tu t'intéresses.

mais exclu devant *de* (alors, on obtient *ce dont*, avec peut-être un *dont* incorporant la conjonction - cf. Kupferman, 1985):

J'ignore (de quoi + *ce dont*) il est question.

*J'ignore (*ce de* quoi + *dont*) il est question.

Ici aussi, *ce* est exclu avec une IIP à l'infinitif:

Je sais (**ce* + E) à quoi m'occuper.

Luc cherche *ce* contre quoi il pourrait lutter.

Luc cherche (**ce* + E) contre quoi lutter.

Ainsi, *ce* est lié comme la conjonction *que* à l'occurrence d'un temps fini. Il n'est pas surprenant qu'il disparaisse avec le verbe:

Il s'intéresse à quelque chose, mais j'ignore (**ce* + E) à quoi.

Plus étonnante est son exclusion des phrases elliptiques:

...mais j'ignore à quoi c'est.

vs ...*mais j'ignore *ce* à quoi c'est.

sauf dans les constructions directes:

Il est arrivé quelque chose, mais j'ignore (quoi + ce que c'est).

La syntaxe de *ce* dépasse les limites de cet article: les faits suggèrent que l'antécédent *ce* dépend fortement de la phrase qui suit, et notamment de la présence ou non d'un temps fini, comme la conjonction. Quoi qu'il en soit, *ce* n'apparaît en surface qu'en liaison avec un pronom «non humain» présent ou sous-jacent dans la subordonnée. Sa syntaxe, jusque dans le détail de l'alternance pronom/conjonction décrite en 2, est celle des relatives.

Ceci pourrait faire penser à une restructuration différente de celle décrite ci-dessus: *ce* serait la tête de la relative enchâssée:

Je sais $ce_{[p]}$ qu'est $ce_{(p)}$ à quoi tu penses]

→ Je sais $[p, \emptyset ce_{(p)}$ à quoi tu penses]

Il n'en reste pas moins que, sémantiquement, *ce* doit cumuler les références d'une part à la tête de la relative (un pronom neutre), d'autre part à la tête de la subordonnée attributive sous-jacente, dans laquelle est enchâssée la relative. Cela permettrait de comprendre l'ambiguïté d'une subordonnée comme: *ce que tu tiens*, selon le verbe principal:

(Dis-le-moi + donne-le-moi), *ce que tu tiens*.

Avec *dire*, la subordonnée doit se comprendre ainsi: *ce qu'est ce que tu tiens*.

On peut donc répondre à Eriksson (1982) que ces constructions, qui sont effectivement des relatives, renvoient cependant à une structure d'opérateurs plus complexe; que l'antécédent *ce* n'est maintenu ici que par l'ambiguïté de référence qu'il entretient avec un antécédent possible d'une attributive.

Soit, pour:

Je sais *ce* à quoi tu penses.

une structure comme:

Je sais ce_i [que ce_j (à quoi j tu penses (e_j)) est (e_i)]

En somme, *ce* peut avoir le contenu notionnel du *quel* attributif, et d'autre part s'interpréter comme l'antécédent direct du pronom «non humain» enchâssé, *ce* qui aboutit dans la forme réduite à une double indexation:

Je sais ce_{ij} [à quoi j (tu penses (e_j))]

Ainsi, le renvoi est-il possible au pronom neutre: *je le sais*, à *quoi tu penses*, et d'autre part au *quoi* enchâssé: *ce à quoi tu penses*, comme dans les relatives. Une telle possibilité est évidemment limitée aux constructions à

pronom «non humain», pour lesquelles une relative coïncidence sémantique est possible entre les deux sens référés.

Notons pour terminer qu'une double coïndexation de ce type ne serait pas une nouveauté absolue: nous avons observé et décrit un phénomène de ce type dans les comparatives d'inégalité (cf. Muller, 1983).

Claude Muller
Université de Bordeaux III

Notes

1. Je tiens à remercier Suzanne Allaire pour ses remarques sur une première version de ce travail, qui a fait l'objet d'un exposé au colloque franco-allemand Rennes-2/Université d'Erlangen-Nürnberg organisé par elle en 1988.
2. Décrit notamment par Kayne (1975). L'exclusion de *dont* pourrait tenir à ce que *dont* associerait *de* à la conjonction, plutôt qu'à un pronom: (Kupferman 1985)

Parle-moi (de qui + *dont) tu parlais à Pierre tout à l'heure.

3. Les exemples de Sandfeld (p. 89), à l'infinitif d'ailleurs, ne sont pas probants; à part le premier:

Ce n'est pas tous les jours qu'on rencontre à qui causer.

ils sont figés (*avoir de qui tenir*) ou plutôt IIP: *trouver à qui parler*.

4. Plus précisément, au sens d'une question partielle. Naturellement cette phrase peut être à la rigueur une question totale, avec ou sans inversion du clitique sujet:

Tu as vu qui j'ai déjà rencontré?

As-tu vu qui j'ai déjà rencontré?

5. Cf. Hirschbühler (1980) mentionnant une analyse antérieure où, lorsque l'antécédent est vide, la seconde préposition est effacée, aboutissant par conséquent à (2); avec notre exemple:

Parle [_{SP} à (_{SN} e)] à qui je parle → Parle (_{SP} e) à qui je parle.

6. Hirschbühler (1980) et Hirschbühler et Rivero (1981) proposent simplement de rendre accessible pour le verbe principal l'information syntaxique contenue dans le complémenteur, cette information syntaxique devant satisfaire aux exigences de sous-catégorisation du verbe principal.
7. Il existe des structures d'apposition, et dans le cas qui nous intéresse, l'alternance: *le fait que P* et *que P*. Cette dernière structure n'est peut-être un SN que par l'ellipse de sa «tête». Mais il est possible d'admettre dans ce cas aussi une structure d'apposition:

Le fait est que P

Or, ce qui distingue les «vraies» relatives des complétives à tête nominale, c'est précisément que l'antécédent doit, dans le cas des relatives, être coréférent à un élément *interne* à la proposition, ce qui exclut une relation de coréférence du type de celle des appositions: on doit distinguer:

(Le fait)_i (que Pierre soit venu.)
 (Le fait)_i (que tu signales [e])_i

8. Autre précision: ceci ne vaut que pour les relatives restrictives. Les appositives semblent permettre un schéma d'apposition, précisément, avec une reprise de l'antécédent par un pronom apposé. On a alors:

Pierre, qui attendait dans le couloir, etc.
 Pierre, lequel (Pierre + E) attendait dans le couloir, etc.

avec une alternance possible entre le complémenteur (*qui* sujet) et un «vrai» SN. Nous n'examinerons pas ce problème ici.

9. Dans l'analyse de Kupferman (1985) les IIP sont rapprochées des interrogatives totales et des relatives indépendantes: toutes ont un trait (+wh) dans le complémenteur, ce qui les distingue des complétives en *que* (-wh). Cependant, Kupferman n'explique pas pourquoi la tête des relatives indépendantes doit satisfaire à la sous-catégorisation du verbe principal, au contraire des IIP.
10. Avec *naissance*, la *date* serait moins susceptible d'avoir un sens concret. Il ne peut cependant être utilisé aussi librement que *le moment* dans les IIP:

Il a retrouvé dans sa mémoire (quand + à quel moment + à quelle date) Luc est sorti.

11. La possibilité d'une complétive interrogative indirecte en *si* est affectée d'un trait négatif pour ces verbes dans la table 12 de M. Gross (1975).
12. Pour *dépeindre*, le trait est négatif, mais positif pour *évoquer* dans les tables de Gross (1975).
13. Le français invite à opposer subordonnées en *si* et subordonnées en *que*. Ce n'est pas toujours le cas: Hirschbühler et Rivero (1981) montrent qu'en catalan, l'équivalent de *que* et l'équivalent de *si* (respectivement, *que* et *si*) ne s'opposent pas: *que* est facultatif avec *si* (à sa droite) ou avec un terme *wh* dans la même position. Alors, *si* s'oppose à un terme *wh*, non à *que*:

Et pregunto (que) de què es tracta.
 Je te demande de quoi il est question.
 Et pregunto (que) si saps la lliçó.
 Je te demande si tu sais la leçon.

(op. cit., pp. 593-94)

14. *Dessiner* ne figure pas dans les tables de Gross (1975).
15. On peut encore imaginer que les mêmes formes dissimulent des structures sous-jacentes différentes, mais il n'y a que la pronominalisation de l'IIP (qui semble parfois impossible avec le neutre) qui aille dans ce sens.
16. On peut trouver *ce*, ou même un antécédent (du type de *le fait*) devant les complétives, mais il est en relation d'apposition, ce qui est tout différent (cf. note 7).
17. L'exclusion de tout antécédent avec *quel* pourrait s'expliquer par son appartenance à la catégorie SN. Il semble que *quel* - étroitement lié à *est* - soit une forme réduite d'un SN, sur le modèle:

Quel N est le N que P → Quel est le N que P

sur le modèle de *que* par rapport à *quoi*: en effet, *quel* déterminant ne présente aucune contrainte:

*Cet homme est quel?
Cet homme est quel homme?

donnerait:

Quel homme est cet homme?

puis:

Quel est cet homme?

si le second N est maintenu. De même, on a:

*Tu as vu que? vs Tu as vu quoi?
Qu'as-tu vu?

avec une réduction de *quoi* en *que* dans le complémentateur.

18. Le transfert d'un terme *wh-* d'un complémentateur à un autre supérieur est abondamment utilisé en grammaire générative: cf. Chomsky (1977) p. 85. Les pseudo-clivées ne sont pas acceptables en français.

19. Il est probable qu'il y ait deux *est-ce que*, selon le maintien ou non d'une interprétation référentielle dans *ce*. Cf. Obenauer (1981).

20. Sont attestées, les trois formes suivantes:

C'est vous à qui je parle.
C'est à vous à qui je parle.
C'est à vous que je parle.

et ce n'est qu'après le 17^e siècle que la troisième est devenue la plus usuelle.

21. Pas plus que à *Max* par rapport à *pense* dans:

C'est à Max que je pense.

22. De façon moins nette que dans les IIP, il est possible de reprendre par un *le* neutre des attributs de structure interne très diverse:

Luc est contre quiconque soutient cette thèse, et il l'est depuis longtemps.
Ça sera comme je vous disais, et ça *le* sera pour longtemps.
?Cette bague sera à qui tu la donneras, et *le* sera pour toujours.

23. Toutes ces opérations ne peuvent concerner qu'un terme *wh-*. Dans une phrase comme:

Dis-moi qui a fait quoi.

il faudrait supposer que *quoi* est soit engendré dans sa position de surface, soit placé dans sa position actantielle dès lors que l'autre terme *wh-* se trouve dans le complémentateur. On ne cherchera pas à décrire ces phrases.

Bibliographie

- Berrendonner, Alain (1981): *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris, Ed. de Minuit.
- Bonnard, Henri (1961): Le système des pronoms *qui, que, quoi* en français. *Le Français Moderne*, 29, pp. 168-182 et 241-251.
- Bresnan Joan W. et J. Grimshaw (1978): The Syntax of Free Relatives in English. *Linguistic Inquiry*, 9-3, p. 331-391.
- Chomsky, Noam (1977): On wh-Movement, in: P. Culicover, T. Wasow, A. Akmajian, *Formal Syntax*. New York, Academic Press, p. 71-132.
- Damourette, Jacques, et E. Pichon: *Des mots à la pensée, Essai de grammaire française*. Paris, D'Artrey. (1911-1940).
- Danjou-Flaux, Nelly, et A.M. Dessaux (1976): L'interrogation en français: données linguistiques et traitements transformationnels, in J.Cl. Chevalier (éd.) *Grammaire transformationnelle: syntaxe et lexicologie*. Lille, PUL, p. 139-231.
- Delaveau, Annie (1987): Pronom relatif sans antécédent et pronom interrogatif -la forme *qui*. *Linx*, n° 16, Paris-X Nanterre, p. 5-26.
- Eriksson, Olof (1982): *Il m'a dit ce qu'il pense: interrogative ou relative?* *Revue Romane*, XVII, 2, p. 3-20.
- Gross, Maurice (1975): *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- Gross, Maurice (1981): Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique, *Langages*, 63.
- Harris, Zellig S. (1976): *Notes du cours de syntaxe*. Paris, Le Seuil.
- Hirschbühler, Paul (1980): La syntaxe des relatives indépendantes, in: M. Dominicy, M. Wilmet (éds): *Linguistique romane et linguistique française: hommage à Jacques Pohl*. Univ. de Bruxelles, p. 115-130.
- Hirschbühler, Paul et M.L. Rivero (1981): Catalan Restrictive Relatives: Core and Periphery. *Language*, 57-3, p. 591-625.
- Huot, Hélène (1981): *Constructions infinitives en français*. Genève, Droz.
- Kayne, Richard S. (1975): French Relative QUE. *Recherches linguistiques 2 et 3*, Université de Paris-8 Vincennes, ou: 1976, in: M. Lujan, F. Hensey (éds): *Current Trends in Romance Linguistics*. Georgetown University Press.
- Kelemen, Jolan (1977): La question indirecte à la lumière de la description contrastive. *Le Français Moderne*, 45, p. 145-155.
- Korzen, Hanne (1973): Comment distinguer une proposition relative indépendante d'une proposition interrogative indirecte? *Revue Romane*, VIII, p. 133-142.
- Kupferman, Lucien (1985): Note sur *dont/de qui/de quoi/duquel*. *Recherches Linguistiques*, 13, Paris-8 Vincennes à Saint-Denis.
- Muller, Claude (1983): Les comparatives du français et la négation. *Linguisticae Investigationes*, 7, p. 271-316.
- Obenauer, Hans-Georg (1981): Le principe des catégories vides et la syntaxe des interrogations complexes. *Langue Française*, 52, p. 100-118.
- Sandfeld, Kristian (1977): *Syntaxe du français contemporain; les propositions subordonnées*. Genève-Paris, Droz.
- Touratier, Christian (1980): *La relative. Essai de théorie syntaxique*. Paris, Klincksieck.
- Wimmer, Christine (1983): Syntaxe et interprétation de la structure V si p (interrogative indirecte). *Le français Moderne*, 51, p. 205-223.

Résumé

Cet article propose une analyse qui soit apte à décrire aussi bien les relatives indépendantes que les interrogatives indirectes partielles. Alors que les relatives indépendantes peuvent être analysées comme des phrases étiquetées selon la catégorie du terme *wh-* dans le complément, les IIP sont des structures attributives, réduites ou non, dont la tête est fonctionnellement

un attribut. Cette différence permet de rendre compte des propriétés particulières de chacune des deux constructions, sur la base d'une formation identique par relativation. Ce type de subordination différencie les IIP des complétives, ainsi que des interrogatives indirectes totales dont il est montré qu'elles n'ont pas la même distribution. Les contraintes sémantiques de sélection sur le verbe principal semblent d'ailleurs indiquer que les IIP relèvent non de l'interrogation, mais de la caractérisation d'une identité.

sur le modèle de *que* par rapport à *quoi*: en effet, *quel* déterminant ne présente aucune contrainte:

*Cet homme est quel?
Cet homme est quel homme?

donnerait:

Quel homme est cet homme?

puis:

Quel est cet homme?

si le second N est maintenu. De même, on a:

*Tu as vu que? vs Tu as vu quoi?
Qu'as-tu vu?

avec une réduction de *quoi* en *que* dans le complémentateur.

18. Le transfert d'un terme *wh-* d'un complémentateur à un autre supérieur est abondamment utilisé en grammaire générative: cf. Chomsky (1977) p. 85. Les pseudo-clivées ne sont pas acceptables en français.

19. Il est probable qu'il y ait deux *est-ce que*, selon le maintien ou non d'une interprétation référentielle dans *ce*. Cf. Obenauer (1981).

20. Sont attestées, les trois formes suivantes:

C'est vous à qui je parle.
C'est à vous à qui je parle.
C'est à vous que je parle.

et ce n'est qu'après le 17^e siècle que la troisième est devenue la plus usuelle.

21. Pas plus que à *Max* par rapport à *pense* dans:

C'est à Max que je pense.

22. De façon moins nette que dans les IIP, il est possible de reprendre par un *le* neutre des attributs de structure interne très diverse:

Luc est contre quiconque soutient cette thèse, et il l'est depuis longtemps.
Ça sera comme je vous disais, et ça *le* sera pour longtemps.
?Cette bague sera à qui tu la donneras, et *le* sera pour toujours.

23. Toutes ces opérations ne peuvent concerner qu'un terme *wh-*. Dans une phrase comme:

Dis-moi qui a fait quoi.

il faudrait supposer que *quoi* est soit engendré dans sa position de surface, soit placé dans sa position actantielle dès lors que l'autre terme *wh-* se trouve dans le complémentateur. On ne cherchera pas à décrire ces phrases.

Bibliographie

- Berrendonner, Alain (1981): *Eléments de pragmatique linguistique*. Paris, Ed. de Minuit.
- Bonnard, Henri (1961): Le système des pronoms *qui, que, quoi* en français. *Le Français Moderne*, 29, pp. 168-182 et 241-251.
- Bresnan Joan W. et J. Grimshaw (1978): The Syntax of Free Relatives in English. *Linguistic Inquiry*, 9-3, p. 331-391.
- Chomsky, Noam (1977): On wh-Movement, in: P. Culicover, T. Wasow, A. Akmajian, *Formal Syntax*. New York, Academic Press, p. 71-132.
- Damourette, Jacques, et E. Pichon: *Des mots à la pensée, Essai de grammaire française*. Paris, D'Artrey. (1911-1940).
- Danjou-Flaux, Nelly, et A.M. Dessaux (1976): L'interrogation en français: données linguistiques et traitements transformationnels, in J.Cl. Chevalier (éd.) *Grammaire transformationnelle: syntaxe et lexique*. Lille, PUL, p. 139-231.
- Delaveau, Annie (1987): Pronom relatif sans antécédent et pronom interrogatif -la forme *qui*. *Linx*, n° 16, Paris-X Nanterre, p. 5-26.
- Eriksson, Olof (1982): *Il m'a dit ce qu'il pense: interrogative ou relative?* *Revue Romane*, XVII, 2, p. 3-20.
- Gross, Maurice (1975): *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- Gross, Maurice (1981): Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique, *Langages*, 63.
- Harris, Zellig S. (1976): *Notes du cours de syntaxe*. Paris, Le Seuil.
- Hirschbühler, Paul (1980): La syntaxe des relatives indépendantes, in: M. Dominicy, M. Wilmet (éds): *Linguistique romane et linguistique française: hommage à Jacques Pohl*. Univ. de Bruxelles, p. 115-130.
- Hirschbühler, Paul et M.L. Rivero (1981): Catalan Restrictive Relatives: Core and Periphery. *Language*, 57-3, p. 591-625.
- Huot, Hélène (1981): *Constructions infinitives en français*. Genève, Droz.
- Kayne, Richard S. (1975): French Relative QUE. *Recherches linguistiques 2 et 3*, Université de Paris-8 Vincennes, ou: 1976, in: M. Lujan, F. Hensey (eds): *Current Trends in Romance Linguistics*. Georgetown University Press.
- Kelemen, Jolan (1977): La question indirecte à la lumière de la description contrastive. *Le Français Moderne*, 45, p. 145-155.
- Korzen, Hanne (1973): Comment distinguer une proposition relative indépendante d'une proposition interrogative indirecte? *Revue Romane*, VIII, p. 133-142.
- Kupferman, Lucien (1985): Note sur *dont/de qui/de quoi/duquel*. *Recherches Linguistiques*, 13, Paris-8 Vincennes à Saint-Denis.
- Muller, Claude (1983): Les comparatives du français et la négation. *Linguisticae Investigationes*, 7, p. 271-316.
- Obenauer, Hans-Georg (1981): Le principe des catégories vides et la syntaxe des interrogations complexes. *Langue Française*, 52, p. 100-118.
- Sandfeld, Kristian (1977): *Syntaxe du français contemporain; les propositions subordonnées*. Genève-Paris, Droz.
- Touratier, Christian (1980): *La relative. Essai de théorie syntaxique*. Paris, Klincksieck.
- Wimmer, Christine (1983): Syntaxe et interprétation de la structure V si p (interrogative indirecte). *Le français Moderne*, 51, p. 205-223.

Résumé

Cet article propose une analyse qui soit apte à décrire aussi bien les relatives indépendantes que les interrogatives indirectes partielles. Alors que les relatives indépendantes peuvent être analysées comme des phrases étiquetées selon la catégorie du terme *wh-* dans le complément, les IIP sont des structures attributives, réduites ou non, dont la tête est fonctionnellement